

## Newsletter ASPS, mars 2018

### Congrès annuel de l'ASPS 2018: «Non-recours aux prestations sociales»

#### Attention, nouvelle date: 31 octobre 2018, Haute école spécialisée bernoise

Les Etats –providence modernes protègent contre la pauvreté: les ménages vivant en dessous du seuil du minimum vital sont soutenus par l'aide sociale, les personnes en situation de handicap ont éventuellement droit à des prestations de l'assurance-invalidité et à des prestations complémentaires. L'Etat dispose d'un large éventail d'assurances sociales et de prestations sous condition de ressources auxquelles l'accès régulier est réservé aux personnes qui font une demande correspondante et qui s'acquittent de leurs devoirs de collaboration.

Des enquêtes font ressortir que c'est notamment dans le domaine de l'aide sociale que les droits possibles ne sont souvent pas réclamés. Les raisons de ce non-recours aux prestations sociales sont aussi multiples que les conséquences possibles. D'une part, le non-recours peut s'expliquer par des réseaux privés qui fonctionnent et par la solidarité. D'autre part, il faut supposer qu'il arrive régulièrement que des gens renoncent involontairement à un soutien et qu'une partie de la population vit en dessous du minimum vital social bien que les moyens permettant d'améliorer leurs conditions de vie soient disponibles.

Dans le cadre de la conférence, on abordera la question du problème que le non-recours aux prestations sociales peut poser ainsi que celle des mesures que les différentes causes et conséquences possibles exigent.

Le programme du congrès sera publié par newsletter en mai 2018. Dès ce moment-là, il sera possible de s'inscrire via notre site web ([lien](#)).

### Assemblée générale de l'ASPS, 31 octobre 2018

Comme chaque année, le congrès annuel sera suivi de l'assemblée générale. Nos membres recevront l'invitation et la documentation en septembre 2018 par courriel.

### Journée nationale de Bienne de la CSIAS 2018 «L'appréciation dans l'aide sociale – utiliser les marges de manœuvre à bon escient», 22 mars 2018

Dans le quotidien, l'application de la marge de manœuvre ou de l'appréciation demande un degré élevé de professionnalisme et d'assurance professionnelle. La Journée nationale de Bienne proposera une plate-forme de présentation et de discussion de possibilités d'action ainsi que des approches de bonne pratique. Vous trouverez les détails du programme et des possibilités d'inscription sur le site web de la CSIAS ([lien](#)). **Le dernier délai d'inscription est le 8 mars 2018** (attention: la Journée étant très appréciée, elle risque d'être complète dès avant ce délai).

## **Autres manifestations de la CSIAS (*Seulement en allemand*)**

### **Formation continue CSIAS «Introduction à l'aide sociale publique»**

Dorénavant, la manifestation d'une demi-journée sera organisée deux fois par an (**le 26 juin 2018 à Winterthur et le 19 novembre 2018 à Olten**). Composée désormais de quatre modules, elle fournira les bases concernant la conception de l'aide sociale et la mise en pratique des normes CSIAS, les principes procéduraux, le principe de la subsidiarité et l'unité de soutien dans l'aide sociale. Il est possible d'assister à deux modules par demi-journée. Les personnes qui participent aux deux demi-journées bénéficieront de rabais. Informations et inscription: [lien](#).

### **Forum CSIAS «Charge de dossiers dans l'aide sociale»**

Quel est le nombre de cas qui peuvent être gérés par un emploi à 100%? Cette question occupe de nombreux services sociaux. C'est la raison pour laquelle la CSIAS et l'Initiative des villes pour la politique sociale proposeront conjointement un séminaire consacré à ce sujet complexe. Celui-ci aura lieu le **10 septembre 2018** à Olten sous forme de forum d'une journée entière. Informations et inscription: [lien](#).

**Cette Newsletter est soutenue par :**

